

Manuel Kendris 2016/2017

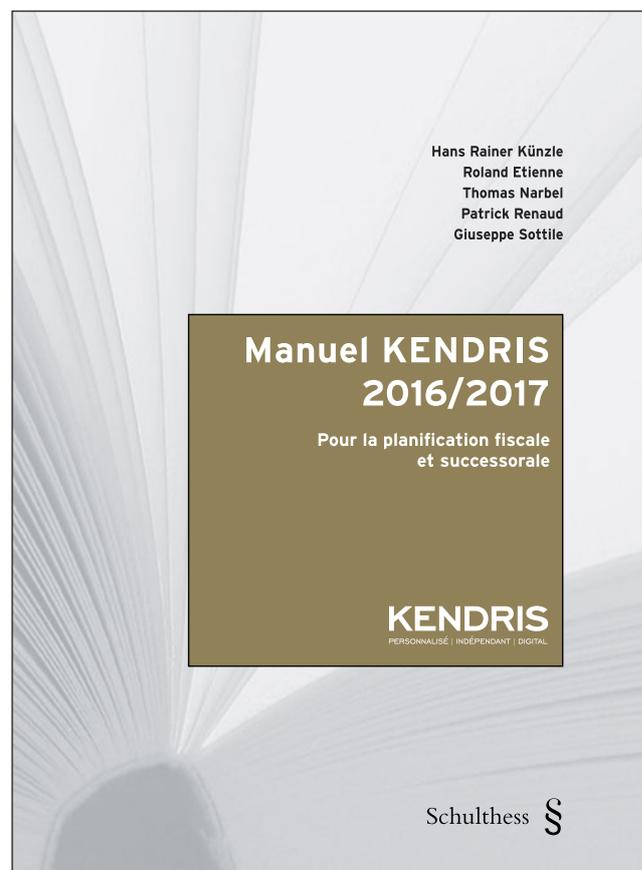
Le nouveau manuel Kendris pour la planification fiscale et successorale est désormais disponible.

La nouvelle version du Manuel Kendris contient désormais, dans le chapitre A, à côté des montants d'impôts, les taux globaux et marginaux. Le chapitre D concernant l'imposition des prestations en capital de la prévoyance professionnelle comprend les cotisations applicables à partir du 1^{er} janvier 2017. S'agissant des intérêts de retard et rémunérateurs, certains cantons ont, à l'instar de l'IFD (dès 2017), décidé (déjà à partir de 2016) de limiter voire de supprimer les intérêts rémunérateurs. Les taux d'intérêt actuels se trouvent dans le chapitre I. La partie relative à la fiscalité de certains pays étrangers a également subi de nombreuses modifications et les taux d'imposition ont été actualisés.

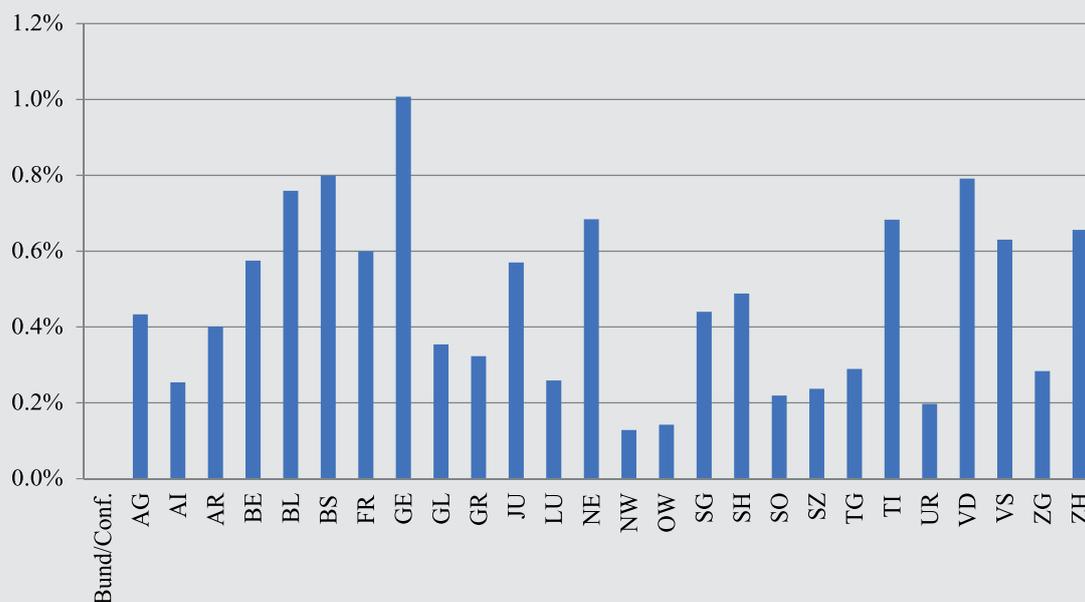
Dans la *partie Droit*, nous avons apporté de petites adaptations en matière de droit successoral concernant l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, le Liechtenstein, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis (New York)

Le Manuel Kendris 2016/2017 est publié chez Schulthess Médias Juridiques SA (Zurich) et il est disponible dans les librairies. Il peut être commandé sur un lien sur le site de Kendris.

www.kendris.com



Grenzsteuersatz Vermögen / Taux d'imposition marginal sur la fortune 2016



Die Grenzsteuersätze beziehen sich auf die Kantonshauptorte und entsprechen dem maximalen Wert bzw. dem Wert bei einem Vermögen von 100 Mio. Franken. / Les taux d'imposition marginal se réfèrent aux villes principales des cantons et correspondent à la valeur maximale et/ou à la valeur lors d'une fortune de 100 millions de francs.